



## « Une Place d'Honneur » - par Rav Moché Mergui, *Roch Hayéchiva*

La TORAH dit (PARACHAT TEROUMA 25 - 23 et 30) : « Et tu feras une table [Choulh'an] en bois de Chittim (...). Et tu placeras sur cette table du pain de proposition [Le'hem Ha Panim : un pain ayant deux faces], en permanence devant MOI ».

Après la fabrication du Aron Hakodech [l'Arche sainte], dans lequel étaient déposées les premières Tables de la Loi ainsi que les deuxièmes Tables, qui représentaient le Témoignage de l'Alliance avec HACHEM, la TORAH ordonne de fabriquer le deuxième Elément. Il s'agit du Choulh'an.

Le troisième Elément a trait à la confection de la Ménorah, le Chandelier à 7 branches, qui était placé en face du Choulh'an pour l'éclairer. La question se pose : pourquoi la TORAH réserve-t-elle au Choulh'an et ses 12 pains cette place d'honneur ?

De même que l'homme est conscient que la TORAH est donnée par HAKADOSH BAROUKH' HOU, ainsi l'homme doit-il comprendre que c'est HACHEM qui pourvoit à la subsistance de Ses créatures comme il est dit dans TEHILIM (145/16) « Tu ouvres Ta main et Tu rassasies avec bienveillance tous les besoins de tous les êtres vivants ».

Le Le'hem Ha Panim [le pain à double face] symbolise le fait que toutes les créatures sont en face de HACHEM, comme il est dit « Tous les yeux se tournent vers TOI, et TOI Tu leur donnes leur subsistance en temps voulu ». Avec quelle ferveur devons-nous réciter le Birkat Hamazone pour remercier et glorifier HACHEM de Sa bonté, de Sa faveur et de Sa grâce car Il nourrit toutes Ses créatures !

C'est dans cet esprit que nous récitons chaque matin, dès le réveil, une Berak'ha spéciale, pour avoir retrouvé notre vitalité : « Baroukh..... chéassa li kol tsorki [Bénis sois Tu HACHEM, notre D., Roi de l'univers, qui a pourvu à tous mes besoins.] »

La place d'honneur réservée au Choulh'an dans le Michkan ou dans le Beit Hamikdash a pour fonction de rappeler à l'homme que son premier devoir dans ce monde est de réaliser que HACHEM, le Créateur, pourvoit aux besoins de toutes les créatures sans exception, et de Le remercier de tout cœur pour l'intégralité de Ses Bienfaits.

Dédié à la mémoire de Shiri, Ariel et Kéfir Bibas  
et toutes les victimes de la terreur  
זכרונם לברכה

## Le Sanctuaire - par Rav Imanouël Mergui

D'IEU appelle Moché pour qu'il invite les Enfants d'Israël pour bâtir un sanctuaire. Ceci nous paraît assez surprenant, les sanctuaires ne sont-ils pas les lieux de culte réservés aux idolâtres ? en tout cas notre culture contemporaine, tout au moins occidentale, ne connaît aucune sensibilité autre que les cathédrales et autres cultes. En tant que juif que représente le sanctuaire ? notre lieu de culte a-t-il quelque chose de semblable aux cultes idolâtres ? sommes-nous tels les idolâtres qui ont besoin de ces lieux pour accéder au divin ? devons-nous apparenter les synagogues aux cathédrales ou mosquées ? il y a une discussion chez nos Sages si le commandement du sanctuaire vient avant la faute du veau d'or ou après la faute ? d'une façon ou d'une autre il est évident que le sanctuaire n'a donc pas le même sens, soit il vient "réparer" la faute soit il vient en préventif de la faute ? sans parler de ce qu'on fait dans le sanctuaire, ceci est traité dans le cinquième Livre de la Tora : Vayikra, mais ici nous avons en deuxième partie du Livre de Chémot cinq sections (Térouma, Tétsavé, Ki Tissa, Vayakel et Pékoudé) qui traitent de l'édification du sanctuaire, d'ailleurs le Rambam écrit qu'il est une mitsva de construire un Temple, la construction est donc en soi un commandement, indépendamment de ce qu'on y fait ! (Hilh'ot Bet Habéh'ira 1-1). Construire est une valeur en soi !

Dans les enseignements du Midrach nous apprenons quel est le sens de cette construction, poursuivons dans la question : « au moment où D'IEU a dit à Moché d'ériger un sanctuaire, Moché s'étonna : voilà que l'honneur divin rempli les mondes supérieurs et inférieurs, et voilà qu'IL me dit "faites pour moi un sanctuaire" » Chémot Raba 34-1). Si le sanctuaire a pour finalité un lieu pour D'IEU, tel que D'IEU le demande on ne peut saisir le sens de cette requête, cela échappe même à Moché puisqu'aucun coin du monde n'est libéré de la présence divine ! en d'autres termes, tout l'espace galactique et tout l'univers sont sanctuaire divin ! mais pas seulement l'espace mais également tout ce

qui est et existe est par excellence le sanctuaire divin, l'émanation divine se trouve en tout élément existant... !

N'oublions pas que ce sanctuaire est appelé "mikdash" – lieu saint, pourquoi ? Parce qu'il est la résidence divine, explique Rabi Avraham Ibn Ezra (25-8). C'est donc le commandement de bâtir un lieu saint, l'homme d'Israël détient ce pouvoir de sacrifier l'endroit en le réservant au divin, si tout est divin tout n'est pas systématiquement sacré ! A travers cette mitsva nous devons comprendre deux points 1/ le concept de la construction, 2/ le concept de la sainteté ; deux concepts qui échappent quelque peu à l'homme moderne... En tout cas ici tout me dépasse. A voir le peu d'investissement (propre aux français) de bâtir des lieux saints c'est à se demander comment lire ces passages de la Tora ?! Allons plus loin dans notre analyse.

Le verset dit (25-8) « et ils feront pour Moi un lieu saint et je résiderais parmi eux ». e sanctuaire est pour D'IEU afin qu'il réside parmi eux, parmi Israël. De toute évidence la formulation du texte est surprenante, puisqu'il n'est pas dit que D'IEU réside dans le sanctuaire mais parmi Israël ? nous bâtissons un lieu non pas pour que D'IEU y réside, car D'IEU réside de partout ! bien évidemment ! alors que veut dire "parmi eux" ?

Le Or Hah'aïm écrit quelque chose d'incroyable, lisons : « le lieu qu'ils sanctifieront pour Sa résidence, sera au sein d'Israël, ils entoureront le sanctuaire par les quatre drapeaux (c'est-à-dire le campement d'Israël), peut-être (!) que ceci est une réponse au désir d'Israël, au moment du don de la Tora au mont Sinaï ils ont vu que D'IEU était entouré par les drapeaux des anges ce qui est signe que D'IEU est parmi les anges, les Enfants d'Israël ont eu le désir par animé d'amour que D'IEU soit parmi eux, à cela D'IEU qui sonde les cœurs les invite à bâtir un sanctuaire pour qu'IL réside parmi eux ».

L'origine de ce commandement nous vient de nous-mêmes ! extraordinaire ! c'est de notre for intérieur que nous désirons faire résider D'IEU parmi nous...

## Amida, seizième bénédiction – « choméa téfila »

Dans la bénédiction précédente nous avons prié pour la venue de David, le Talmud enseigne : « puisque David vient, la prière vient aussi, comme dit le verset Je les amènerai vers la maison de mon sanctuaire et Je les réjouirai dans la maison de ma prière – Yéchaya 56 ». Rav Riah'í explique : lorsque le Fils de David viendra et reconstruira le Bet Hamikdach, D'IEU acceptera nos prières, puisque le temple est appelé "Bet Téfilati" – la maison de ma prière (Maseh'et Chel Téfila page 75). Le Sefer Habatim écrit : après toutes ces bénédictions qui incluent tout ce dont nous avons besoin dans la généralité et dans le moindre détail, les Sages ont institué la bénédiction dans laquelle nous prions D'IEU qu'il écoute notre voix. Intéressant d'ailleurs de noter que cette bénédiction vient en clôture de nos requêtes, n'aurait-il pas été plus convenable de demander à D'IEU de nous écouter avant de Lui parler ? effectivement lorsqu'on s'adresse à une personne c'est avant de lui parler qu'on lui demande de nous écouter et non après notre discours. Le Yaarot Dévach écrit : « dans la bénédiction de "choméa téfila" on doit penser à TOUT ce dont nous désirons et avons besoin, petite ou grande chose, le mariage de soi et de ses enfants, la réussite dans le commerce, il ne faut rien laisser de côté et tout demander à D'IEU pour qu'IL

nous donne la réussite et nous conduise dans le droit et correct chemin, à fortiori si l'homme est atteint d'un quelconque problème qu'il faut prier, ainsi si l'homme rencontre une situation réjouissante il priera de ne pas perdre cette joie, dans tout ce que l'homme entreprend il priera dans cette bénédiction, il formulera sa prière personnelle dans ses mots, D'IEU aime cette prière personnelle et c'est par cette prière que D'IEU écoute notre voix ! Sans aucun doute cette prière personnelle est animée d'une pleine concentration, "kavana", c'est également chaque jour une nouvelle prière puisque les besoins de chaque jour sont différents, là la prière n'est plus qu'une lecture routinière, là on est au summum de la prière puisqu'elle provient des profondeurs du cœur de l'homme, comme a dit le roi David "mimaamakim kératih'a" (Téhilim 130) je t'ai appelé des profondeurs du cœur, on exprime également dans cette prière notre foi en D'IEU que nous dépendons uniquement de Lui, aucun signe astral, aucun événement de la vie ne nous emprisonne, nous nous en remettons qu'à D'IEU ». Nous devons graver ce texte fabuleux sur tous les livres de prière et sur les murs des synagogues. Le moment clé de la prière se trouve dans cette bénédiction ! Jusqu'ici nous avons prononcé les prières écrites par nos Sages, dans cette bénédiction NOUS

écrivons la prière. La prière est appelée "le service du cœur" et c'est précisément dans cette bénédiction que nous faisons parler notre cœur, c'est ici que la prière prend tout son sens. C'est lorsqu'on prie depuis les profondeurs de notre cœur qu'on peut demander à D'IEU d'écouter notre voix, la voix du cœur.

Le Anaf Yossef écrit : « cette bénédiction inclue tout, on peut donc prier pour tout ce dont nous avons besoin, on se concentrera pour prier sur notre subsistance matérielle, et sur nos enfants et tous nos descendants qu'ils soient de véritables sujets de D'IEU, on y exprimera tout ce que notre cœur ressent comme besoin ».

"choméa téfila" est le joker de la prière !

Rav H'aïm Zeytsik commente : « écoute notre voix, cela veut dire que nous demandons à D'IEU d'écouter également la voix silencieuse enfouie dans notre être le plus profond, cette voix que nous-mêmes n'entendons pas ». Nous demandons à D'IEU d'entendre ce que nous-mêmes ne pouvons dire et ne pouvons entendre ! incroyable ! Prions, sans cesse, avec notre bouche, notre esprit, notre cœur.

**PRIONS.**

**D'IEU NOUS ECOUTE !!!**

Lekha Dodi dédié à la mémoire de  
Monsieur Rah'amim ben Esther  
véEliyahou Zaffran

זכרוננו לברכה

## Téhilim 90

“Tefila léMoshé ish haélokim”, ce Tehilim est une prière que Moshé Rabeinou, prophète, a prié lorsque les Bné Israël ont fauté dans le désert. Selon Rav Saadia Gaon ce n'est pas Moshé Rabeinou qui a fait cette prière mais David Hameleh' et qui l'a donnée aux descendants de Moshé, c'est-à-dire aux Leviim.

Selon le Radak, le Meiri et le Akedat Itsh'ak, ce psaume parle de la grandeur d'Hashem, de la faiblesse de l'homme et de sa courte vie sur cette terre. Il stimule l'homme de ne pas perdre son temps par des vanités mais qu'il remplisse sa vie en s'investissant dans le service divin et dans la Tora.

Ce verset parle également de l'exil et il se termine par une prière sur la rédemption finale où nous verrons la présence d'Hashem sur le peuple d'Israël.

Selon Rashi et le Ri H'ayoun c'est également une prière adressée à Hashem pour une longue vie, pour que nous puissions davantage acquérir de la sagesse.

Les 11 psaumes qui vont suivre (du psaume 90 jusqu'au 100 inclus) correspondent aux 11 bénédictions desquelles Moshé a béni les tribus à la fin de sa vie (il n'a pas béni la tribu de Shimon comme nous le voyons dans Vezot Haberah'a). Chaque mizmor correspondra à une tribu selon le Midrash Tehilim, un psaume par tribu. La prière de Moshé dans Vezot Haberah'a, va se traduire par un mizmor. Dans la Tora c'est écrit succinctement

mais dans les Tehilim c'est un mizmor par tribu.

Selon le Sefer Hakadmon, la ségoula du psaume 90 est triple : 1/ rouah' raa, une personne qui est prise d'un mauvais esprit qui le perturbe, par ce mizmor elle en sera libérée. 2/ ségoula, pour faire fuir le lion. Pour quelqu'un qui se trouve devant un danger, il le fait partir. 3/ ségoula, pour être secouru de toute situation mauvaise de la vie.

Donc ce mizmor peut nous libérer d'un mal qui est en nous, une peur. Soit d'un mal extérieur comme le lion. Et de manière générale de toute situation gênante.

C'est lié aux différents commentaires que nous avons ramenés. La finalité de la guéoula est la présence d'Hashem. Et lorsque l'on est investi de la présence d'Hashem, tout mal s'évapore.

C'est également demander à Hashem de nous donner la vie pour acquérir la h'oh'ma. Le rouah' raa c'est celui qui est vide, il n'a pas de h'oh'ma, et donc il a des pensées négatives.

Le dernier verset est “vihi noam”, bien connu. Rashi nous dit que Moshé l'a dit lorsque les Bné Israël ont fini de construire le Mishkan. : “Que la beauté, l'agréable divin, soit sur nous et que l'œuvre de nos mains se maintienne, et que tout ce que nous faisons soit agréable aux créatures.” On souhaite que tout ce que nous faisons dans la vie soit agréable pour tout le monde, pour D'IEU et pour les hommes. Moshé va dire (Midrash Tehilim, Midrash Raba Bamidbar 12/9) ce verset alors que les Bne

Israël ont construit le mishkan, qui est une œuvre pour Hashem. Mais même si on agit pour Hashem ça ne suffit pas encore, il faut prier pour avoir la présence et l'agréable divin.

Rav Sadia Gaon explique que nous prions qu'il y ait la bénédiction divine sur nos œuvres, aussi bien dans ce monde ci que dans le monde à venir.

Nous disons ce verset le samedi soir, après arvit. Le Ra ben Ramouh' explique que le noam d'Hashem c'est la neshama (le Shabat nous avons une âme supplémentaire) et nous prions pour que l'agréable divin, cette neshama yetera laisse une empreinte sur nous pour pouvoir acquérir plus de h'oh'ma durant la semaine qui arrive. Et également que le noam Hashem, la douceur et l'agréable d'Hashem se traduise dans l'œuvre de nos mains pour que nous puissions avoir une parnassa, une subsistance matérielle noble et suffisante afin de pouvoir nous investir grandement dans l'étude de la Tora.

Le Pélé Yoets écrit : avant de réaliser toute mitsva il convient de prononcer de verset qui a pour sens : nous savons que tout ce que nous faisons dépend de l'intention “kavana” que nous avons eu au moment de l'action, or nous n'avons pas toujours la “kavana” convenable et adéquate ainsi nous prions que nos actes soient agréés comme si nous avons eu la bonne “kavana”, ce verset est tellement puissant qu'on devrait dire “vihi noam” pour bien dire “vihi noam” !

**Horaires Chabat Kodech Nice**  
**Vendredi 28 février – 30 chévat**

**Entrée de Chabat 18h00**

***\*pour les Séfaradim réciter la bénédiction de l'allumage AVANT d'allumer\****

**Samedi 1<sup>er</sup> mars – 1<sup>er</sup> adar**

**Réciter le Chémâ avant 9h21**

**Sortie de Chabat 19h02 / Rabénou Tam 19h26**

**Chabat Chalom dans le Sourire**

**Vous pouvez recevoir le Lekha Dodi**  
**chaque semaine par mail, et WhatsApp**  
**Ou le retrouver sur [www.cejnice.com](http://www.cejnice.com)**

**Envoyez-nous vos coordonnées à**  
**[daatora@yahoo.fr](mailto:daatora@yahoo.fr)**

**Envoyez vos dons à**  
**Cej Lekha Dodi 31 venue henri barbusse**  
**06100 Nice**